

HELIOS IMMOBILIER

16 Bd Victor Hugo - 18 Rue Alphonse Karr - 06000 NICE
Tél **Transaction** : 04 93 88 77 55 - Tél **Location** : 04 93 88 35 55
site : www.heliosimmobilier.com

HONORAIRES SUR PRESTATIONS IMMOBILIERES

En vigueur au 01/07/2019

TRANSACTION

APPARTEMENT, VILLA, PARKING ET GARAGE – Honoraires à la charge du Vendeur

Prestation de Qualité : Mise en vente du bien, reportage photo, multi diffusion du bien, Entremise et Négociation, visite du bien, rédaction du compromis, accompagnement et suivi de la vente jusqu'à la réitération de l'acte.

Pour les ventes en cas de succession ou tutelle les honoraires seront à la charge de l'acquéreur selon le même barème.

Prix du bien	Honoraires TTC
de 0 € à 100 000 € forfait de	9 000 €
de 100 001 € à 200 000 €	8%
de 200 001 € à 300 000 €	7%
de 300 001 € à + 600 000 €	6%
A partir de 600 001 € et plus	5%
Pour les marchands de biens	5%
Forfait Garage Parking et biens	Si prix inférieur à 30 000 € : 3 000 € Au-delà : 4 000 €

Si plusieurs lots nous sont confiés à la vente les tarifs seront selon un devis

Important en cas de délégation de mandat les honoraires du détenteur du mandat s'appliquent.

DE MURS COMMERCIAUX-BUREAUX ET TERRAINS

Prix du bien	Honoraires TTC
de 0 € à 230 000 €	10%
Au-delà de 230 000 €	8%

VIAGERS Tarif unique 6% TTC de la valeur vénale du bien

AVIS DE VALEUR Rapport écrit forfait unique 288 € TTC

Cet avis vous sera intégralement remboursé si la transaction du bien estimé est réalisée par notre agence

LOCATION et GERANCE décret du 01/08/2014

HONORAIRES DE GESTION :

Sur l'ensemble des sommes encaissées à la charge du propriétaire : pour une mission complète 8.40% TTC (soit 7% HT)

Honoraires de location à charge et du locataire et du propriétaire :

Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail 10€ TTC / m2 surface habitable (Zone Tendue)

Etat des Lieux appartements vides 3 € TTC / m2 surface habitable (Zone Tendue)

Frais de négociation et d'entremise à la charge du propriétaire uniquement :

Soit 4% du montant du loyer annuel charges incluses (sans dépasser un mois de loyer charges incluses)

Ces frais sont remisés à la première location lors de la conclusion d'un nouveau mandat de gestion.

Frais sur inventaire de locations meublées à la charge du propriétaire :

Studio au 3 pièces 100 € TTC Au-delà sur devis

Vacations :

Vacation achat matériel 60 € TTC Vacation comptable 60 € TTC

Vacation de sinistre 65 € TTC Vacation procédure 36 € / Heure TTC soit 30 € HT

Vacation pour suivi de travaux 60 € / Heure TTC

Rédaction d'actes :

Bail 120 € TTC

Rédaction Bail Commercial/professionnel 1 200 € TTC

Garantie des Loyers Impayés :

2.70 % des sommes encaissées

HONORAIRES SYNDIC :

Honoraires de Gestion / Lots courants 216 € TTC / lot principal (soit 180 € HT) Avec minimum de perception de 1794 € TTC

TVA : taux en vigueur 20 % - Aucun horaire, aucun frais de quelque nature que ce soit (publicité etc...) n'est du avant la conclusion d'un contrat

Mentions Légales : SARL au capital de 15 244.90 € - Siret 34137106000011 – APE 703 A – Membre FNAIM

Garantie GALIAN n°110422 Y Transactions Immeubles et Fonds de Commerce 120 000 € Syndic 1 000 000 € / Gestion 300 000 €

CARTE PROFESSIONNELLE CPI 0605 0000 008 921 délivrée par la C.C.I.